Rapport statistique et démographique 2020

Table des matières

Int	roduction	7
Syı	nthèse	8
I.	Population des affiliés déclarants 2020	9
A.	Analyse de la population des affiliés	9
1.	Evolution du nombre d'affiliés	9
2.	Répartition des affiliés par ancienneté	10
3.	Répartition des affiliés par taille	10
4.	Répartition des affiliés par masse salariale déclarée	11
5.	Répartition des affiliés par région	12
6.	Répartition par secteur d'activité	13
B. sal	Focus sur les affiliés déclarant plus de 1 000 000 Dhs de masse ariale	13
1.	Répartition par ancienneté	14
2.	Répartition par taille	14
3.	Répartition par région	15
4.	Répartition par secteur d'activité	15
C-	Focus sur les affiliés du secteur agricole :	16
1.	Evolution du nombre d'affiliés du secteur agricole :	16
2.	Répartition par ancienneté:	16
3.	Répartition par taille :	17
4.	Répartition par masse salariale déclarée :	17
5.	Répartition par direction régionale :	18
II.	Population des assurés actifs 2020	19
A.	Analyse de la population totale des assurés actifs en 2020	20
1.	Répartition des actifs par tranches d'âges	20
2.	Répartition des actifs par tranches de salaire mensuel moyen	22
3.	Répartition des actifs par nombre de mois déclarés	23
4.	Répartition des actifs par nombre de jours annuels déclarés	24
5.	Répartition des actifs par région	25
6.	Répartition des actifs par secteur d'activité	26
B.	Focus sur les assurés du secteur agricole :	27
1.	Répartition des actifs du secteur agricole par tranches d'âges	27
2.	Répartition des actifs du secteur agricole par tranches de salaire mensuel moyer	n 28

3.	R	Lépartition des actifs du secteur agricole par nombre de mois déclarés	29
4.	F	épartition des actifs du secteur agricole par nombre de jours annuels déclarés	29
5.	R	Lépartition des actifs du secteur agricole par région	30
C.	Focus	s sur les Marins Pêcheurs :	31
III.	Entré	es-sorties de l'année 2020 :	33
1.	L	es Entrées de l'année 2020	33
a)		Répartition par tranches d'âges	33
b)		Répartition par tranche de salaire déclaré	34
c)		Répartition par nombre de mois déclarés	35
d)		Répartition des entrées par nombre de jours annuels déclarés	36
e)		Répartition par région	37
f)		Répartition par secteur d'activité :	38
2.	S	orties de l'année 2020	38
	a)	Répartition par tranches d'âges	39
	b)	Répartition par tranche de salaire déclaré	40
	c)	Répartition par nombre de mois déclarés	41
	d)	Répartition par nombre de jours cumulés	42
	e)	Répartition par région	42
	f) R	Lépartition par secteur d'activité	43
3.	F	Renouvellement de la population	44
IV.	Popu	lation des pensionnés 2020	44
1.	E	Effectifs des pensionnés 2020	45
	1.1.	Répartition par sexe et par type de pension	45
	1.2.	Evolution par type de pension	46
	1.3	Répartition par tranches d'âges et par type de pension	47
	1.4	Répartition par âge moyen et par type de pension	47
	1.5	Répartition par tranche de nombre de jours cumulés	48
	1.6	Evolution de la durée moyenne de service de la pension de vieillesse	49
	1.7	Evolution de la durée moyenne de déclaration des retraités	49
	1.8	Evolution de la durée moyenne de carrière des retraités	50
	1.9	Evolution du rapport démographique	50
2.	N	Montants de pensions servies en 2020	51
	2.1.	Evolution des montants de pensions servies	51
	2.2.	Répartition des pensionnés selon le montant mensuel de la pension	52

	2.3.	Evolution de la pension moyenne par type de pension	. 52
	2.4.	Taux de remplacement de la pension de retraite :	. 54
3.	1	Nouvelles pensions attribuées en 2020	
	3.1.	Evolution de l'effectif et de la pension moyenne par type de pension	
	3.2.	Evolution de la durée moyenne de déclaration des nouveaux retraités	
		·	
	3.3.	Evolution de la durée moyenne de carrière des nouveaux retraités	. 33
		Liste des tableaux	
Tab	leau 1	: Ventilation des affiliés déclarants en 2020 par type et par ancienneté	. 10
Tab	leau 2	: Ventilation des affiliés déclarants en 2020 par type et par taille	. 10
Tab	leau 3	: Ventilation des affiliés déclarants en 2020 par type et par masse salariale déclare	ée
			. 11
Tab	leau 4	: Ventilation régionale des affiliés déclarants en 2020 par type	. 12
		: Ventilation sectorielle des affiliés déclarants en 2020 par type	
		: Ensemble des actifs 2020 ventilés par tranches d'âges et par sexe	
		: Ensemble des actifs 2020 ventilés par tranche de salaire et par sexe	
		: Salaire mensuel moyen de l'ensemble des actifs 2020	
		: Ensemble des actifs ventilés par nombre de mois déclarés en 2020 et par sexe	
		0: Nombre de mois moyen des actifs de l'ensemble des secteurs en 2020	
		1: Ensemble des actifs ventilés par tranche de nombre de jours annuel déclarés en	
	-	ar sexe	
		2 : Nombre de jours annuel moyen déclarés en 2020 des actifs de l'ensemble des	
		3: Ensemble des actifs 2020 ventilés par direction régionale et sexe	
		4: Répartition des actifs 2020 par secteur d'activité	
		5 : Ventilation des actifs 2020 du secteur agricole par tranches d'âges	
		6 : Age moyen des actifs 2020 du secteur agricole	
		7: Ventilation par tranche de salaire des actifs 2020 du secteur agricole	
		8: Salaire mensuel moyen des actifs 2020 du secteur agricole	
		9: Ventilation des actifs du secteur agricole par nombre de mois déclarés en 20200: Nombre de mois moyen déclaré des actifs du secteur agricole en 2020	
		1: Ventilation des actifs du secteur agricole par tranche de jours annuels déclarés	
		1. Ventuation des actifs du secteur agricole par tranche de jours aimdeis déclares	
		2: Nombre de jours annuel moyen déclarés en 2020 des actifs du secteur agricole	
		3: Répartition des actifs 2020 du secteur agricole par direction régionale	
		4: Répartition des entrées 2020 par tranches d'âges	
		5: Age moyen des entrées 2020	
		6: Répartition des entrées 2020 par tranche de salaire déclaré	
		7: Salaire mensuel moyen des entrées 2020	
		8: Répartition des entrées 2020 par nombre de mois déclarés	
Tab	leau 2	9: Répartition des entrées 2020 par tranche de nombre de jours annuel déclarés et	
par s	sexe		. 36

Tableau 30: Nombre de jours annuel moyen déclarés des entrées 2020	36
Tableau 31: Répartition des entrées 2020 par direction régionale	37
Tableau 32: Répartition des sortants 2020 par tranches d'âges	39
Tableau 33: Age moyen des sortants 2020	39
Tableau 34: Répartition des sortants 2020 par tranche de salaire déclaré en 2019	40
Tableau 35: Salaire moyen en 2019 des sortants 2020	41
Tableau 36: Répartition des sortants 2020 par nombre de mois déclarés	41
Tableau 37: Répartition des sortants 2020 par nombre de jours cumulés	42
Tableau 38: Nombre moyen de jours cumulés des sortants 2020	42
Tableau 39: Répartition des sortants 2020 par direction régionale	42
Tableau 40: Tableau récapitulatif des entrées-sorties de l'année 2020	44
Tableau 41 : Ventilation des pensionnés 2020 par type de pension et par sexe	45
Tableau 42: Evolution des pensionnés par type de pension de 2016 à 2020	46
Tableau 43: Tranches d'âge des pensionnés par type de pension	47
Tableau 44 : Ages moyens des pensionnés par type de pension	47
Tableau 45: Ventilation des pensionnés 2020 par tranche de nombre de jours cumulés e	t par
type de pension	48
Tableau 46:Evolution de la durée moyenne de service de la pension de vieillesse	49
Tableau 47: Evolution de la durée moyenne de déclaration de la PV	49
Tableau 48: Evolution de la durée moyenne de carrière de la PV	50
Tableau 49:Evolution des sommes annuelles versées au titre des pensions de 2015 à 20	2051
Tableau 50: Ventilation des pensionnés 2020 par tranche de pension mensuelle et par t	ype de
pension	52
Tableau 51:Evolution de la pension moyenne par type de pension de 2016 à 2020	52
Tableau 52:Pensions mensuelles moyennes 2020 par type de pension et par sexe	53
Tableau 53:Pensions mensuelles moyennes 2020	53
Tableau 54: Taux de remplacement de la pension de retraite par tranche de salaire	54
Tableau 55: Evolution de l'effectif et de la pension moyenne des nouvelles attributions	de
pensions selon leurs types de 2016 à 2020	54
Tableau 56:Evolution de la durée moyenne de déclaration	55
Tableau 57: Evolution de la durée moyenne de carrière	55

Liste des figures

Figure 1: Evolution des attilles declarants	9
Figure 2 : Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en	n
2020 par ancienneté	14
Figure 3 : Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en	ı 2020
par taille	14
Figure 4 : Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en	
par région	15
Figure 5: Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en	2020
par secteur	15
Figure 6: Evolution du nombre d'affiliés agricoles	16
Figure 7: Répartition des affiliés du secteur agricole par ancienneté	16
Figure 8: Répartition des affiliés du secteur agricole par taille	17
Figure 9: Répartition des affiliés du secteur agricole par masse salariale déclarée	17
Figure 10: Répartition des affiliés du secteur agricole par direction régionale	18
Figure 11 : Evolution du nombre de salariés déclarés (en millions)	19
Figure 12: Pyramide des âges des actifs 2020	21
Figure 13:Évolution du nombre de marins pécheurs	31
Figure 14:Evolution du nombre de salariés MP par type	32
Figure 15: Pyramide des âges des entrées 2020	34
Figure 16: Répartition des entrées 2020 par secteur d'activité	38
Figure 17: Pyramide des âges des sortants 2020	40
Figure 18: Répartition des sortants 2020 par secteur d'activité	43
Figure 19: Ventilation des pensionnés 2020 par sexe	45
Figure 20: Evolution du nombre des pensionnés par type de pension 2016-2020	46
Figure 21: Evolution du rapport démographique de la CNSS entre 2016 et 2020	50
Figure 22: Ventilation des montants des pensions servies en 2020 par type de pension	51
Figure 23: Evolution des montants des pensions versées de 2016 à 2020	52

Introduction

Depuis sa création en 1961, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale gère le régime obligatoire de sécurité sociale qui couvre la population des salariés du secteur privé. Dans ce régime, nous pouvons distinguer, en plus de la population des employeurs affiliés, deux populations d'assurés gérées par le régime des travailleurs salariés de la CNSS: les actifs et les pensionnés.

Le propos de ce rapport est d'étudier ces différentes populations du régime des salariés géré par la CNSS au titre de l'année 2020, ainsi que les affiliés déclarants. Il est alors structuré en quatre grandes parties dont chacune est consacrée à l'une des populations étudiées.

Dans un premier temps, la population des affiliés 2020 est étudiée selon des critères de taille, ancienneté, masse salariale annuelle déclarée, région et secteur d'activité, tout en distinguant les affiliés déclarants via DAMANCOM de ceux hors DAMANCOM.

Ensuite, la deuxième partie concerne la population des actifs 2020 examinée selon plusieurs critères à savoir ; le sexe, l'âge, le salaire mensuel, le nombre de mois déclarés et de jours cumulés, le secteur d'activité ainsi que la région. Il est à signaler qu'on adopte une approche genre dans la production des statistiques concernant cette population. Par ailleurs, un focus est fait sur les salariés du secteur agricole et sur les marins pêcheurs.

Par ailleurs, une troisième partie a été consacrée à l'analyse des entrées et des sorties du régime. Ces populations ont été également examinées selon les mêmes critères précités.

Finalement, la dernière partie est consacrée à l'étude de la population des pensionnés de l'année 2020 qui est également vue sous les mêmes critères cités auparavant, tout en étudiant l'évolution entre 2016 et 2020 de plusieurs indicateurs qui y sont liés. Ensuite, les montants des pensions servies en 2020 sont également analysés. En outre, les nouvelles attributions de pension de l'année 2020 sont aussi mises en exergue.

Synthèse

Le régime de sécurité sociale géré par la CNSS a enregistré des évolutions positives durant ces 5 dernières années. Toutefois, l'année 2020 a été marquée par des tendances particulières suite à la crise sanitaire. Ainsi, le nombre des salariés immatriculés, ayant au moins une déclaration de salaire s'est accru d'à peine 0,6% en 2020, en passant de 3,28 à 3,3 millions de salariés déclarés, après une évolution moyenne de 5,7% sur la période 2016-2020.

Les salariés sont déclarés en 2020 en moyenne 215 jours par an, répartis sur 9,2 mois, avec un salaire mensuel moyen de 5 152 Dhs.

Quant aux affiliés déclarants, ils ont évolué de 6,5% au cours de la période 2016-2020 passant de 209 451 en 2016 à **269 849** en 2020 dont 91% déclarent via DAMANCOM. le nombre d'affiliés déclarants n'a pas été fortement impacté par la crise sanitaire puisqu'il a évolué de 5,9% entre 2019 et 2020 contre une évolution moyenne de 6,8% sur la période 2016-2019.

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires des pensions a évolué de 5,5% entre 2016 et 2020 passant de 518 940 à **642 503** pensionnés, avec une évolution annuelle moyenne de 6,3% des montants de pensions servies sur la même période, qui sont passées de 9,62 à 12,29 milliards de Dhs. La pension mensuelle moyenne servie en 2020, tous types de pensions confondus, est de l'ordre de 1 666 Dhs. Pour les retraites, le montant mensuel moyen servi est de 2 014 Dhs.

I. Population des affiliés déclarants 2020

A. Analyse de la population des affiliés

1. Evolution du nombre d'affiliés

Cette partie concerne l'étude de la population des affiliés déclarants au titre de l'année 2020.

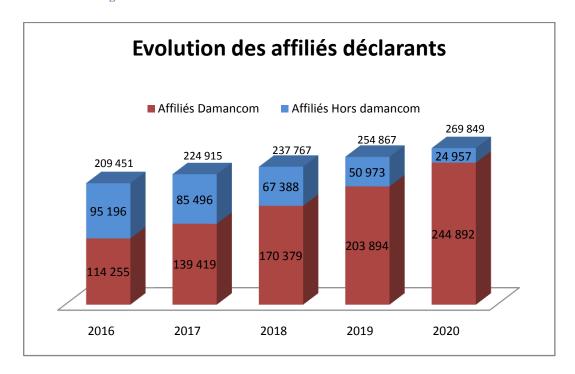


Figure 1: Evolution des affiliés déclarants

Situation de données arrêtée à fin mars 2021

L'effectif des affiliés déclarants s'est accru de 6,5% au cours de la période 2016-2020 en passant de 209 451 en 2016 à 269 849 en 2020.

La part des affiliés déclarants via DAMANCOM varie à un rythme croissant. En effet, elle était de 55% en 2016 pour passer à 80% en 2019 puis **91%** pendant l'année 2020, soit une évolution annuelle moyenne de 21% au cours de la période 2016-2020, en passant de 114 255 à 244 892 affiliés DAMANCOM.

Dans ce qui suit, l'analyse sera faite en distinguant les affiliés déclarant via DAMANACOM des autres affiliés ;

2. Répartition des affiliés par ancienneté¹.

Tableau 1: Ventilation des affiliés déclarants en 2020 par type et par ancienneté

Tranche d'années d'ancienneté	DAMANCOM	En %	Hors DAMANCOM	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble	Masse Salariale totale	Part dans l'ensemble
Moins de 2 ans	41 925	86%	6 655	14%	48 579	18%	4 335 640 205	3%
[2-5[56 684	93%	4 355	7%	61 039	23%	13 566 762 177	9%
[5-10[58 704	85%	10 105	15%	68 810	25%	22 095 707 227	15%
[10-15[35 118	97%	938	3%	36 056	13%	24 515 224 539	16%
[15-20[21 249	96%	948	4%	22 198	8%	21 058 641 306	14%
[20-30[19 165	95%	974	5%	20 140	7%	23 889 158 501	16%
[30-50[9 661	93%	738	7%	10 399	4%	20 947 022 119	14%
Plus de 50 ans	2 385	91%	243	9%	2 628	1%	19 685 783 370	13%
Total	244 892	91%	24 957	9%	269 849	100%	150 093 939 445	100%

Plus de 66% des affiliés déclarants en 2020 ont une ancienneté de moins de 10 ans, les affiliés dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 10 ans ne dépassent pas 33% du total des affiliés déclarants. 88% des affiliés dont l'ancienneté est inférieure à 10 ans déclarent via DAMANCOM, ce pourcentage atteint 96% pour les affiliés ayant plus de 10 ans d'ancienneté. Toutefois, 243 des affiliés dont l'ancienneté dépasse 50 ans n'effectuent pas des déclarations via le portail DAMANCOM.

Les affiliés dont l'ancienneté dépasse 30 ans déclarent 27% de la masse salariale totale, bien qu'ils ne représentent que 5% des affiliés déclarants de l'exercice 2020. Alors que les affiliés dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans ne déclarent que 12% de la masse salariale totale déclarée, même s'ils représentent 41% du total des affiliés déclarants.

3. Répartition des affiliés par taille

Tableau 2: Ventilation des affiliés déclarants en 2020 par type et par taille

Tranche de nombre de salariés	DAMANCOM	En %	Hors DAMANCOM	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble	Masse Salariale totale	Part dans l'ensemble
[1-3]	152 685	90%	16 828	10%	169 513	63%	7 123 622 345	5%
[4-10]	57 301	89%	7 408	11%	64 709	24%	11 132 884 757	7%
[11-20]	15 335	96%	672	4%	16 007	6%	8 833 402 665	6%
[21-50]	10 854	99,7%	28	0,3%	10 882	4%	15 016 166 975	10%
[51-200]	6 328	99,9%	4	0,1%	6 332	2%	29 782 286 386	20%
Plus de 200 salariés	2 389	99,3%	17	0,7%	2 406	1%	78 205 576 316	52%
Total	244 892	91%	24 957	9%	269 849	100%	150 093 939 445	100%

¹ L'ancienneté de l'affilié est définie comme étant la différence entre l'année d'étude (2020) et l'année d'affiliation à la CNSS.

87% des affiliés déclarent moins de 11 salariés dont 63% déclarent moins de 4 salariés au titre de l'année 2020. Globalement, la majorité des grandes entreprises déclarent via DAMANCOM. Ainsi 99,8% des entreprises de taille supérieure à 20 salariés ont déclaré via DAMANCOM, contre 89,7% pour les entreprises déclarant moins de 11 salariés.

Les affiliés ayant plus de 200 salariés déclarent la masse salariale la plus importante, soit 52% de la masse totale déclarée à la CNSS au titre de l'année 2020.

4. Répartition des affiliés par masse salariale déclarée

Tableau 3: Ventilation des affiliés déclarants en 2020 par type et par masse salariale déclarée

Tranche de masse salariale déclarée	DAMANCOM	En %	Hors DAMANCOM	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble	Masse Salariale totale	Part dans l'ensemble
Moins de 10 000 Dhs	18 261	81%	4 265	19%	22 526	8%	121 268 215	0,1%
[10 000 - 50 000[100 232	89%	11 921	11%	112 153	42%	3 136 891 553	2%
[50 000 - 100 000[48 614	90%	5 269	10%	53 883	20%	3 828 175 473	3%
[100 000 - 500 000[53 485	94%	3 452	6%	56 937	21%	11 819 062 012	8%
[500 000 -1 000 000[9 705	99,8%	16	0,20%	9 721	4%	6 822 642 668	5%
Plus de 1 000 000 Dhs	14 595	99,8%	34	0,20%	14 629	5%	124 365 899 523	83%
Total	244 892	91%	24 957	9%	269 849	100%	150 093 939 445	100%

50% de l'ensemble des affiliés déclarent une masse salariale inférieure à 50 000 Dhs annuellement, soit 2,1% de la masse salariale déclarée.

En revanche, 5% des affiliés ont déclaré en 2020 une masse salariale de 83% de la masse salariale totale déclarée à la CNSS. D'où l'intérêt de faire un focus sur cette population.

5. Répartition des affiliés par région

Tableau 4: Ventilation régionale des affiliés déclarants en 2020 par type

Directions Régionales	DAMANCOM	En %	Hors DAMANCOM	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
CASABLANCA ANFA	33 197	94%	2 134	6%	35 331	13%
CASABLANCA HAY MOHAMMADI AIN SEBAA	20777	96%	908	4%	21 685	8%
CASABLANCA SIDI OTMANE - HAY HASSANI	19677	94%	1 161	6%	20 838	8%
TENSIFT	27 500	88%	3 849	12%	31 349	12%
AGADIR	23 880	91%	2 271	9%	26 151	10%
RABAT	24 438	94%	1 625	6%	26 063	10%
TANGER TETOUAN	20 824	91%	2 014	9%	22 838	8%
CHAOUIA TADLA	15 194	96%	581	4%	15 775	6%
FES BOULMANE	14 692	93%	1 047	7%	15 739	6%
L'ORIENT	13 315	91%	1 388	9%	14 703	5%
MEKNES TAFILALT	13 420	98%	294	2%	13 714	5%
LAAYOUN	5 515	45%	6 857	55%	12 372	5%
KENITRA KHEMISSET	12 461	94%	830	6%	13 292	5%
Total	244 892	91%	24 957	9%	269 849	100%

La répartition ci-dessus montre que la direction du Grand Casa, qui regroupe 3 directions régionales CNSS, est en tête du classement avec 29% des affiliés, suivie par la direction de Tensift qui regroupe 12% des affiliés. Cette répartition ne diffère pas de celle de l'exercice précédant.

La ventilation régionale des affiliés DAMANCOM et hors DAMANCOM montre que la direction de Meknès Tafilalt enregistre le taux le plus important en terme de déclaration par DAMANCOM soit 98%, ce taux était seulement de 90% en 2019. D'autre part, c'est dans la direction de Laayoun où l'on retrouve le taux le plus faible d'affiliés déclarant via DAMANCOM, à savoir 45% des affiliés de la direction, contre 30% en 2019. Généralement, la déclaration via DAMANCOM suit une tendance haussière dans toutes les directions régionales.

6. Répartition par secteur d'activité

Tableau 5: Ventilation sectorielle des affiliés déclarants en 2020 par type

Secteurs d'activité	DAMANCOM	En %	Hors DAMANCOM	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
COMMERCE	66 528	96%	2 532	4%	69 060	26%
SERVICES	43 266	96%	1 647	4%	44 913	17%
CONSTRUCTION	43 811	98%	810	2%	44 622	17%
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	8 405	36%	14 883	64%	23 288	9%
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	19 412	96%	752	4%	20 164	7%
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16 353	97%	573	3%	16 926	6%
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	14 658	98%	330	2%	14 988	6%
INFORMATION ET COMMUNICATION	4 706	96%	171	4%	4 877	2%
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3 925	98%	64	2%	3 989	1%
AUTRES	23 829	88%	3 194	12%	27 023	10%
Total	244 892	91%	24 957	9%	269 849	100%

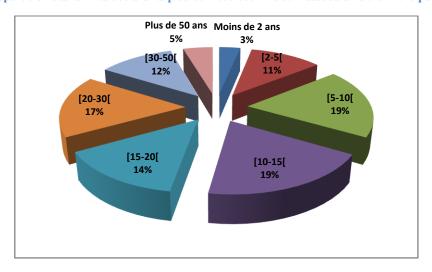
La répartition des affiliés déclarants en 2020 par secteur d'activité montre que le secteur du commerce est en tête du classement avec 26% d'affiliés. Le secteur des services arrive en 2ème rang avec 17% d'affiliés. Cette répartition est généralement similaire à celle de l'exercice 2019. Dans l'ensemble des secteurs d'activités, les affiliés DAMANCOM représentent une part proche ou supérieure à 96% (ce taux était aux alentours de 80% en 2019) sauf pour le secteur de l'Agriculture, sylviculture er pêche où seuls 36% des affiliés déclarent leurs salariés via DAMANCOM. Il est à noter, toutefois, qu'une amélioration est constatée dans ce dernier secteur, puisque le taux de déclaration via DAMANCOM était limité à 27% en 2019.

B. Focus sur les affiliés déclarant plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale :

Dans ce qui suit, un zoom sera effectué sur les affiliés déclarant une masse salariale importante dépassant 1 000 000 Dhs. En effet, l'effectif de cette population s'élève à 14 629 en 2020, soit 5% du total des affiliés de l'année. Cette population a enregistré une baisse de 5,9% par rapport à l'année 2019.

1. Répartition par ancienneté

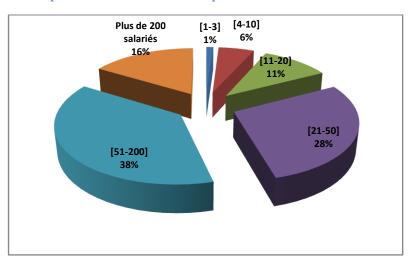
Figure 2 : Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en 2020 par ancienneté



52% des affiliés étudiés affichent une ancienneté qui varie entre 5 et 20 ans. Cette tranche d'ancienneté contient 46% de l'ensemble des affiliés de l'exercice.

2. Répartition par taille

Figure 3 : Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en 2020 par taille

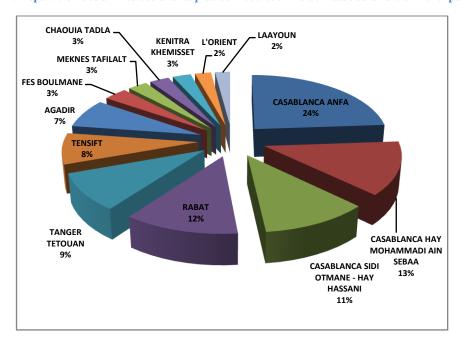


66% des affiliés étudiés déclarent un nombre de salariés allant de 21 à 200 salariés, alors qu'à peine 6% du total des affiliés de l'exercice déclarent une taille similaire.

La taille moyenne des affiliés faisant objet du présent focus atteint 180 salariés contre une taille moyenne de 12 pour l'ensemble des affiliés déclarant en 2020.

3. Répartition par région

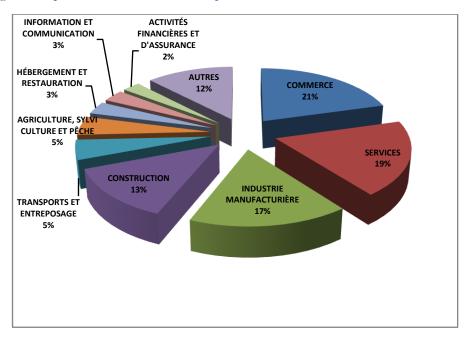
Figure 4 : Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en 2020 par région



La région de Casablanca s'accapare à elle seule 48% des affiliés étudiés, alors que seulement 29% du total des affiliés de l'exercice s'y installent.

4. Répartition par secteur d'activité

Figure 5: Répartition des affiliés déclarants plus de 1 000 000 Dhs de masse salariale en 2020 par secteur

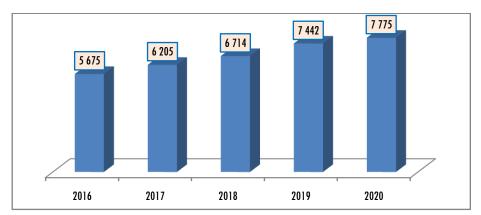


70% de la population étudiée opère dans les secteurs du commerce, des services, de l'industrie manufacturière et des constructions. Ces secteurs englobent 66% de l'ensemble des affiliés.

C- Focus sur les affiliés du secteur agricole :

1. Evolution du nombre d'affiliés du secteur agricole :

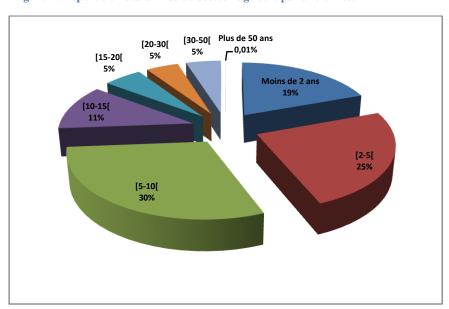
Figure 6: Evolution du nombre d'affiliés agricoles



Le nombre des affiliés déclarants du secteur agricole est passé de **5 675** en 2016 à **7 775** en 2020, soit une croissance annuelle moyenne de **8%**. En 2020, ces affiliés représentent 3% de l'ensemble des affiliés déclarants.

2. Répartition par ancienneté :

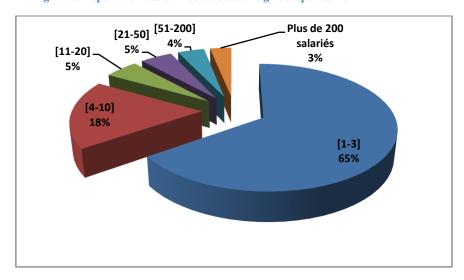
Figure 7: Répartition des affiliés du secteur agricole par ancienneté



55% des affiliés du secteur agricole ont une ancienneté allant de 2 à 10 ans, alors que seulement 5% des entreprises agricoles dépassent 30 ans d'ancienneté.

3. Répartition par taille :

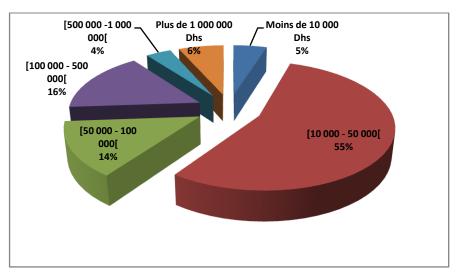
Figure 8: Répartition des affiliés du secteur agricole par taille



65% des affiliés du secteur agricole ne dépassent pas 3 salariés au total, alors que seuls 3% déclarent plus que 200 salariés.

4. Répartition par masse salariale déclarée :

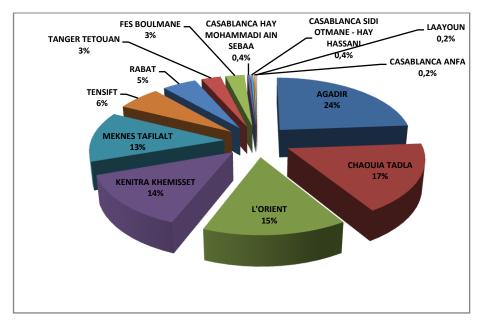
Figure 9: Répartition des affiliés du secteur agricole par masse salariale déclarée



55% des affiliés du secteur agricole de l'année 2020 déclarent une masse salariale allant de 10 000 à 50 000 dhs. Tandis qu'à peine 6% d'entre eux déclarent 1 000 000 Dhs et plus.

5. Répartition par direction régionale :

Figure 10 : Répartition des affiliés du secteur agricole par direction régionale



La direction d'Agadir regroupe 24% des affiliés du secteur agricole, suivie par la direction de Chaouia Tadla. La direction de Laayoun et de Casablanca Anfa viennent en dernier lieu avec chacune 0,2%.

II. Population des assurés actifs 2020

Cette partie est dédiée à l'étude de la population des assurés actifs déclarés au titre de l'année 2020.

Cette population qui a atteint, 3 308 320 en 2020 a connu une hausse de 0,6% cette année par rapport à l'année 2019, après une croissance moyenne de 5,7% sur la période 2016-2019. Cette décélération est due aux effets économiques et sociaux de la crise.

Rappelons que les données statistiques présentées dans la présente partie sont issues de l'extraction de données à fin mars 2021, tenant compte des périodes d'assurance issues du service de l'indemnité forfaitaire du fond Covid19.

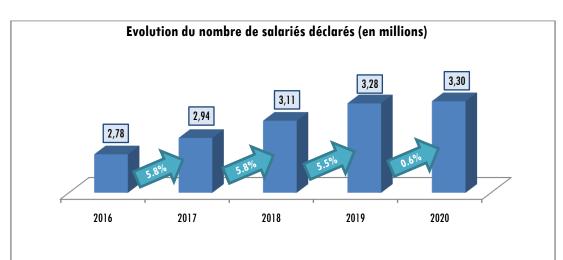


Figure 11 : Evolution du nombre de salariés déclarés (en millions)

A. Analyse de la population totale des assurés actifs en 2020

Globalement, 67% des salariés déclarés en 2020 sont des hommes, contre 33% des femmes.

1. Répartition des actifs par tranches d'âges

Dans cette partie, les actifs 2020 sont répartis par tranches d'âges quinquennales.

Tableau 6: Ensemble des actifs 2020 ventilés par tranches d'âges et par sexe

Tranches d'âges	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
inf à 20	22 645	57%	17 285	43%	39 929	1%
20-24	185 321	61%	118 777	39%	304 098	9%
25-29	341 705	63%	199 428	37%	541 133	16%
30-34	372 814	67%	180 220	33%	553 034	17%
35-39	346 751	69%	158 959	31%	505 710	15%
40-44	307 787	69%	135 993	31%	443 779	13%
45-49	256 547	70%	112 253	30%	368 801	11%
50-54	205 396	70%	86 875	30%	292 271	9%
55-59	143 284	72%	54 750	28%	198 034	6%
60 ans et plus	44 978	73%	16 553	27%	61 530	2%
Total	2 227 228	67%	1 081 092	33%	3 308 320	100%

Selon les données du tableau ci-dessus, la tranche dominante est celle allant de 30 à 34 ans, et qui absorbe 17% du total des assurés en 2020 avec un excès de la population masculine.

On remarque également que la présence des femmes est plus importante pour les âges inférieurs à 30 ans. En revanche, La part des hommes, augmente à mesure que l'âge augmente. Cela est confirmé par la pyramide des âges suivante dont la base se trouve au niveau des âges situés dans ladite tranche.

Par ailleurs, il est à noter que les tranches d'âges inférieurs à 30 ans représentent des parts de femmes plus importantes que les autres tranches, soit 36% et plus contre 32% pour l'ensemble de la population assurée.

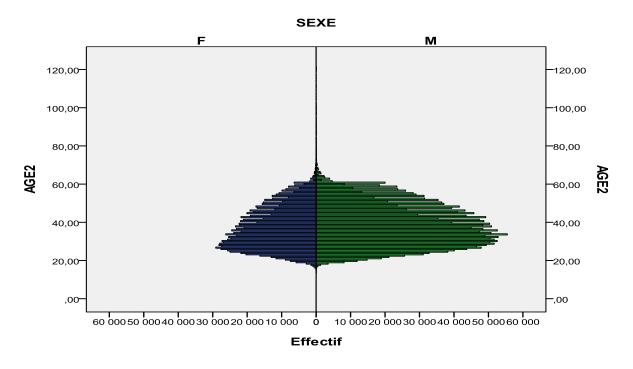


Figure 12: Pyramide des âges des actifs 2020

La pyramide d'âges des actifs montre que la population des actifs est jeune étant donné que la base de la pyramide se situe aux alentours de 25 ans. De plus, la structure des âges est différente chez les deux sexes du fait que le nombre des hommes est plus important et leurs âges sont supérieurs à ceux des femmes.

Globalement, L'âge moyen de l'ensemble des salariés déclarés à la CNSS est de 38,2 ans: 38,7 ans pour les hommes et 37,1 ans pour les femmes.

2. Répartition des actifs par tranches de salaire mensuel moyen

Tableau 7: Ensemble des actifs 2020 ventilés par tranche de salaire et par sexe

Tranche Salaire	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-500[28 359	53%	24 940	47%	53 299	2%
[500-1000[40 943	47%	46 423	53%	87 366	3%
[1000-1697[121 770	49%	127 812	51%	249 582	8%
[1697-2828[931 272	69%	420 517	31%	1 351 789	41%
[2828-3000[156 529	71%	65 073	29%	221 602	7%
[3000-4000[381 931	70%	162 393	30%	544 324	16%
[4000-5000[162 095	73%	58 955	27%	221 050	7%
[5000-6000[96 210	72%	37 196	28%	133 406	4%
[6000-10000[157 562	70%	67 702	30%	225 264	7%
10000 et +	150 557	68%	70 081	32%	220 638	7%
Total	2 227 228	67%	1 081 092	33%	3 308 320	100%

54% de l'ensemble des actifs ont reçu des salaires mensuels moyens inférieurs au SMIG pour l'année 2020, ce pourcentage était de 45% en 2019, alors que 14% seulement ont reçu des salaires mensuels supérieurs au plafond de 6000 dhs, contre 15% une année avant.

Tableau 8: Salaire mensuel moyen de l'ensemble des actifs 2020

Salaire moyen des Femmes	Salaire moyen des Hommes	Total
4 737	5 349	5 152

Le salaire mensuel moyen des salariés déclarés à la CNSS en 2020, atteint 5152 dhs, contre 5 255 dhs en 2019, soit une réduction de 2% en raison de l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et les salariés.

Les hommes ont reçu au titre de l'année 2020 un salaire mensuel moyen de 5 349 dhs contre 4 737 dhs pour les femmes.

3. Répartition des actifs par nombre de mois déclarés

Tableau 9: Ensemble des actifs ventilés par nombre de mois déclarés en 2020 et par sexe

Tranche Nombre mois	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
1	115 404	66%	60 328	34%	175 732	5%
2	97 358	66%	49 831	34%	147 189	4%
3	87 528	64%	48 646	36%	136 174	4%
4	76 691	65%	41 230	35%	117 921	4%
5	76 398	67%	37 664	33%	114 062	3%
6	107 051	68%	50 864	32%	157 915	5%
7	78 767	65%	42 062	35%	120 829	4%
8	66 943	66%	35 085	34%	102 028	3%
9	78 843	66%	40 987	34%	119 830	4%
10	101 118	63%	59 536	37%	160 654	5%
11	155 882	64%	87 198	36%	243 080	7%
12	1 185 245	69%	527 661	31%	1 712 906	52%
Total	2 227 228	67%	1 081 092	33%	3 308 320	100%

L'effectif des actifs 2020 ayant été déclarés durant les 12 mois de l'année représente 52% de l'ensemble des actifs déclarés (contre 53% en 2019), dont 69% sont des hommes.

Tableau 10: Nombre de mois moyen des actifs de l'ensemble des secteurs en 2020

Nombre de mois moyen des femmes	Nombre de mois moyen des hommes	Total
9,1	9,3	9,2

Le nombre de mois moyen déclaré atteint 9,2 mois (contre 9,1 mois en 2019). La moyenne constatée chez la population des hommes atteint 9,3 mois contre 9,1 mois pour les femmes.

4. Répartition des actifs par nombre de jours annuels déclarés

Tableau 11: Ensemble des actifs ventilés par tranche de nombre de jours annuel déclarés en 2020 et par sexe

Tranche Nbre jours	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-36[172 727	62%	105 417	38%	278 144	8%
[36-72[130 628	62%	78 959	38%	209 587	6%
[72-144[246 337	63%	147 250	37%	393 587	12%
[144-216[273 635	64%	153 068	36%	426 703	13%
[216-312[897 808	69%	411 291	31%	1 309 099	40%
312	506 093	73%	185 107	27%	691 200	21%
Total	2 227 228	67%	1 081 092	33%	3 308 320	100%

40% de l'ensemble des actifs déclarés en 2020 ont cumulé entre 216 et 312 jours, cette tranche concentrait uniquement 34% des salariés déclarés en 2019. En outre, 21% de cette population, majoritairement masculine (73%), ont atteint le maximum de 312 jours au titre de l'année 2020, contre 25% une année auparavant.

Tableau 12 : Nombre de jours annuel moyen déclarés en 2020 des actifs de l'ensemble des secteurs

Nombre de jours moyen femmes	Nombre de jours moyen hommes	Total
203	221	215

Le nombre de jours annuel moyen déclaré, a atteint 215 jours en 2020, contre 214 jours en 2019. Pour les hommes, ce nombre a enregistré 221 jours, contre 203 jours pour les femmes salariées de l'exercice 2020.

Notons que le nombre de jours total déclarés pour l'ensemble des salariés, au cours de l'année 2020 a atteint 712 335 760.

5. Répartition des actifs par région

Tableau 13: Ensemble des actifs 2020 ventilés par direction régionale et sexe

Directions Régionales	Hommes	En %	Femmes	En%	Total	Part dans l'ensemble
ANFA	411 987	69%	183 368	31%	595 356	18%
HAY MOHAMMADI AIN SEBAA	240 831	69%	107 828	31%	348 660	11%
SIDI OTMANE - HAY HASSANI	210 339	67%	105 329	33%	315 667	10%
AGADIR	249 339	71%	102 157	29%	351 496	11%
TANGER TETOUAN	223 952	59%	153 910	41%	377 861	11%
RABAT	222 737	66%	115 654	34%	338 392	10%
TENSIFT	185 139	70%	79 086	30%	264225	8%
KENITRA KHEMISSET	87 624	53%	77 793	47%	165 416	5%
FES BOULMANE	86 308	64%	49 229	36%	135 537	4%
MEKNES TAFILALT	83 840	70%	35 334	30%	119 174	4%
CHAOUIA TADLA	76 599	74%	26 627	26%	103 226	3%
L'ORIENT	70 214	73%	25 351	27%	95 565	3%
LAAYOUN	78 343	80%	19 402	20%	97 745	3%
Total	2 227 252	67%	1 081 068	33%	3 308 320	100%

La direction qui regroupe le plus d'assurés actifs est : Anfa avec 18%, suivie de Hay Mohammadi Ain Sebaa, Tanger Tétouan et Agadir avec 11% de la population des actifs en 2020.

La direction de Kénitra Khémisset enregistre la part la plus élevée de salariées femmes, soit 47%, suivie de Tanger Tétouan avec 41%, alors que la direction de Laayoun affiche la part la plus faible des femmes, à savoir 20%. Cette répartition est similaire à celle de l'exercice précédent.

6. Répartition des actifs par secteur d'activité

Tableau 14: Répartition des actifs 2020 par secteur d'activité

Secteur	Hommes	En %	Femmes	En%	Total	Part dans l'ensemble
SERVICES	464 466	67%	231976	33%	696 442	21%
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	306 582	55%	248839	45%	555 421	17%
COMMERCE	360 787	67%	176126	33%	536 913	16%
CONSTRUCTION	429 506	90%	49052	10%	478 558	14%
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	273 424	72%	104547	28%	377 971	11%
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	109 055	71%	44512	29%	153 567	5%
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	109 440	86%	17242	14%	126 682	4%
INFORMATION ET COMMUNICATION	37 648	62%	22757	38%	60 405	2%
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	41 154	55%	34057	45%	75 212	2%
AUTRES	103 764	42%	143386	58%	247 150	7%
Total	2 235 827	68%	1072493	32%	3 308 320	100%

La répartition des actifs 2020 par secteur d'activité montre que le secteur des services est en tête du classement en employant 21 % des salariés, suivi de l'industrie manufacturière et du commerce avec respectivement 17% et 16% des salariés déclarés. Par ailleurs, les secteurs qui connaissent les taux de féminisation les plus élevés sont: l'industrie manufacturière et les activités financières et d'assurance avec 45% des postes déclarés occupés par des femmes. Cette répartition ressemble généralement à celle de l'exercice 2019.

B. Focus sur les assurés du secteur agricole :

L'effectif des salariés déclarés dans le secteur agricole atteint 266 608 salariés en 2020, soit 8% de l'ensemble des salariés déclarés au régime.

Les femmes actives représentent 39% du total des assurés secteur agricole en 2020.

1. Répartition des actifs du secteur agricole par tranches d'âges

Tableau 15 : Ventilation des actifs 2020 du secteur agricole par tranches d'âges

Tranches d'âges	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
inf à 20	8 713	57%	6 543	43%	15 256	6%
20-24	29 714	71%	12 371	29%	42 085	16%
25-29	23 763	67%	11 971	33%	35 734	13%
30-34	21 861	62%	13 316	38%	35 177	13%
35-39	20 300	58%	14 504	42%	34 804	13%
40-44	19 514	57%	14 930	43%	34 444	13%
45-49	16 018	56%	12 445	44%	28 462	11%
50-54	12 046	56%	9 517	44%	21 563	8%
55-59	8 460	60%	5 556	40%	14 016	5%
60 ans et plus	3 042	60%	2 026	40%	5 068	2%
Total	163 431	61%	103 177	39%	266 608	100%

Les femmes dont l'âge est entre 45 et 54 ans représentent la part la plus importante, avec un pourcentage de 44% contre 39% pour l'ensemble du secteur. Pour la population masculine, la concentration s'observe notamment au niveau de la deuxième tranche d'âge allant de 20 à 24 ans avec un taux de 71%.

Tableau 16: Age moyen des actifs 2020 du secteur agricole

Age moyen F	Age moyen H	Total
37,6	35,8	36,5

Dans le secteur agricole, l'âge moyen des femmes actives est de 37,6 ans contre 35,8 ans pour les hommes. Globalement, l'âge moyen des actifs atteint 36,5 ans en 2020 contre 35,9 ans en 2019.

2. Répartition des actifs du secteur agricole par tranches de salaire mensuel moyen

Tableau 17: Ventilation par tranche de salaire des actifs 2020 du secteur agricole

Tranche Salaire	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-500[15 274	57%	11 618	43%	26 892	10%
[500-1000[18 197	50%	18 049	50%	36 246	14%
[1000-1994[71 639	55%	59 208	45%	130 847	49%
[1994-3000[40 857	77%	12 302	23%	53 159	20%
[3000-6000[14 880	91%	1 523	9%	16 403	6%
6000 et +	2 584	84%	477	16%	3 061	1%
Total	163 431	61%	103 177	39%	266 608	100%

En 2020, la part des actifs du secteur agricole qui ont perçu un salaire mensuel moyen inférieur au SMAG s'élève à 73%, ce qui confirme la faiblesse des salaires de la population exerçant dans ledit secteur.

86% des femmes reçoivent un salaire inférieur au SMAG contre 65% pour les hommes.

99% de la population des actifs dans le secteur agricole perçoivent un salaire inférieur au plafond de 6000 dhs. Cette répartition est identique à celle de l'exercice 2019.

Tableau 18: Salaire mensuel moyen des actifs 2020 du secteur agricole

Salaire moyen des Femmes	Salaire moyen des Hommes	Total
1 722	2 476	2 216

Le salaire mensuel moyen des salariés du secteur agricole est égal à 2 216 dhs contre 2 119 en 2019. Le salaire moyen des hommes reste supérieur à celui des femmes (2 476 contre 1 722 dhs pour les femmes).

3. Répartition des actifs du secteur agricole par nombre de mois déclarés

Tableau 19: Ventilation des actifs du secteur agricole par nombre de mois déclarés en 2020

Tranche Nbre mois	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
1	21 389	59%	14 657	41%	36 046	14%
2	17 627	60%	11 934	40%	29 561	11%
3	12 602	55%	10 344	45%	22 946	9%
4	8 825	52%	7 991	48%	16 816	6%
5	6 948	48%	7 586	52%	14 534	5%
6	7 192	50%	7 085	50%	14 277	5%
7	5 226	49%	5 424	51%	10 650	4%
8	4 498	47%	5 101	53%	9 599	4%
9	6 308	54%	5 457	46%	11 765	4%
10	7 726	56%	6 060	44%	13 786	5%
11	8 924	61%	5 652	39%	14 576	5%
12	56 166	78%	15 886	22%	72 052	27%
Total	163 431	61%	103 177	39%	266 608	100%

Seulement 27% des actifs du secteur agricole ont été déclarés durant les 12 mois de l'année 2020 dont 78% sont des hommes.

Tableau 20: Nombre de mois moyen déclaré des actifs du secteur agricole en 2020

Nombre de mois moyen des femmes	Nombre de mois moyen des hommes	Total
6	7,3	6,8

Le nombre de mois moyen déclarés en 2020 est de 6,8 mois (contre 6,7 mois en 2019). Les hommes sont déclarés 7,3 mois en moyenne, contre 6 mois seulement pour les femmes.

4. Répartition des actifs du secteur agricole par nombre de jours annuels déclarés

 $Tableau\ 21:\ Ventilation\ des\ actifs\ du\ secteur\ agricole\ par\ tranche\ de\ jours\ annuels\ déclarés\ en\ 2020$

Tranche Nbre jours	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-36[39 753	57%	29 463	43%	69 216	26%
[36-72[18 237	52%	16 714	48%	34 951	13%
[72-144[20 363	48%	22 094	52%	42 457	16%
[144-216[17 720	54%	15 228	46%	32 948	12%
[216-312[51 438	74%	18 357	26%	69 795	26%
312	15 920	92%	1 321	8%	17 241	6%
Total	163 431	61%	103 177	39%	266 608	100%

Seuls 6% des salariés du secteur agricole ont totalisé 312 jours au titre de l'année 2020, dont 92% sont des hommes. D'autre part, 26% n'ont même pas atteint 36 jours de travail durant la même année, dont 43% sont des femmes.

Tableau 22: Nombre de jours annuel moyen déclarés en 2020 des actifs du secteur agricole

Nombre de jours moyen femmes	Nombre de jours moyen hommes	Total
112	159	141

Le nombre de jours annuel moyen déclarés en 2020 pour les actifs du secteur agricole est de 141 jours contre 137 jours en 2019. En effet, il atteint 159 jours pour les hommes, et seulement 112 jours pour les femmes déclarées au titre de l'année 2020.

5. Répartition des actifs du secteur agricole par région

Tableau 23: Répartition des actifs 2020 du secteur agricole par direction régionale

Directions Régionales	Hommes	En %	Femmes	En%	Total	Part dans l'ensemble
AGADIR	81 282	67%	39 604	33%	120 886	45%
KENITRA KHEMISSAT	18 248	39%	28 590	61%	46 838	18%
TANGER TETOUAN	10 274	39%	15 958	61%	26 231	10%
MEKNES TAFILALET	14 883	80%	3 647	20%	18 530	7%
TENSIFT	9 435	71%	3 795	29%	13 231	5%
ANFA	4 069	59%	2 820	41%	6 889	3%
HAY MOHAMMADI AIN SEBAA	915	52%	830	48%	1 746	1%
SIDI OTMANE-HAY HASSANI	1 060	64%	604	36%	1 665	1%
RABAT	4 641	60%	3 061	40%	7 702	3%
CHAOUIA TADLA	6 756	82%	1 526	18%	8 282	3%
FES BOULMANE	3 591	88%	493	12%	4 084	2%
L'ORIENT	3 609	88%	499	12%	4 108	2%
LAAYOUN	4 663	73%	1 754	27%	6 416	2%
Total	163 427	61%	103 181	39%	266 608	100%

La direction d'Agadir est en tête des directions régionales en regroupant 45% des salariés du secteur (contre 48% en 2019), suivie par Kénitra Khémissat qui concentre 18% des salariés du secteur (contre 16% en 2019).

La répartition par genre montre que les directions de l'Orient, Fès Boulmane enregistrent les taux de féminisation les plus faibles au secteur agricole, avec uniquement 12% de salariées femmes. Contrairement aux directions de Kénitra Khemisset et Tanger Tetouan qui connaissent des taux de féminisation élevés, soient 61% de salariés femmes.

C. Focus sur les Marins Pêcheurs :

Le secteur de la pêche maritime se compose de trois branches d'activité, la pêche hauturière dont la production est destinée essentiellement au marché étranger, la pêche côtière (chalutiers, sardiniers, et palangriers) constituée de marins pêcheurs à la part, et la pêche artisanale composée de marins pêcheurs canotiers.

Les marins pêcheurs de la flotte hauturière, au même titre que les marins pêcheurs à la part, sont assujettis au régime de sécurité sociale de la CNSS depuis sa date d'entrée en vigueur (avril 1961). En revanche, ceux de la pêche artisanale sont couverts par la CNSS à partir de septembre 2012. Il est à signaler que les marins pêcheurs de la flotte hauturière sont assimilés à des salariés du régime général, alors que les marins pêcheurs à la part et les canotiers, objet du présent focus, sont déclarés selon un processus spécifique qui se base sur les ventes brutes des bateaux, sur lesquelles sont appliqués des taux de cotisation différents de ceux appliqués aux salariés du régime général.

L'évolution du nombre de marins pêcheurs au titre de la période 2016-2020 est représentée comme suit :

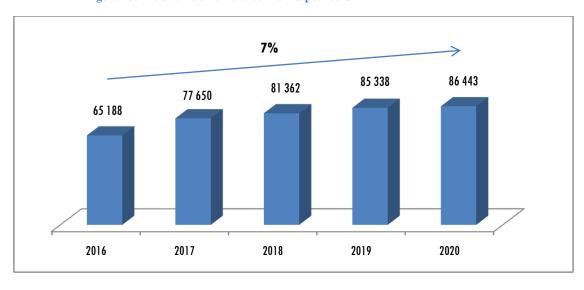


Figure 13:Évolution du nombre de marins pécheurs

Le nombre des marins pêcheurs déclarés a enregistré une croissance de 1,3% entre 2019 et 2020 et une croissance annuelle moyenne de **7%** sur la période 2016-2020.

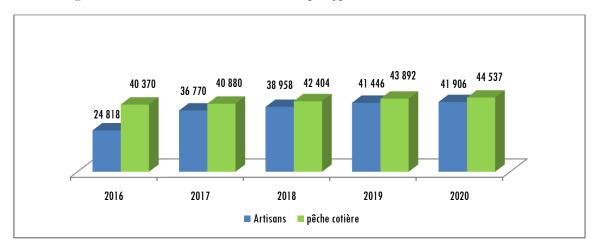


Figure 14:Evolution du nombre de salariés MP par type

En 2020, **52%** des marins pêcheurs relèvent de la pêche côtière. En effet, le secteur de la pêche côtière a enregistré une hausse annuelle moyenne de **2%** entre 2016 et 2020. Au titre de la même période (2016-2020), Le nombre de marins pêcheurs artisans déclarés a connu une croissance annuelle moyenne de 14%.

III. Entrées-sorties de l'année 2020 :

1. Les Entrées de l'année 2020

L'effectif des nouveaux entrants en 2020 s'élève à **532 375** actifs, contre 537 480 entrants en 2019, soit une baisse de 1%.

Il convient de faire une distinction entre les actifs qui sont déclarés pour la première fois de leur carrière, qu'on nomme les primo-déclarés, et ceux qui ont été déclarés au moins une fois auparavant et qui sont donc issus des salariés inactifs.

Ainsi, sur les **532 375** nouveaux entrants de l'exercice, **302 195** sont des primo-déclarés et **230 180** sont issus des inactifs.

a) Répartition par tranches d'âges

Tableau 24: Répartition des entrées 2020 par tranches d'âges

Tranches d'âges	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
inf à 20	15 754	59%	11 110	41%	26 864	5%
20-24	76 764	61%	48 504	39%	125 268	24%
25-29	77 075	66%	40 377	34%	117 453	22%
30-34	52 834	68%	24 350	32%	77 185	14%
35-39	40 594	67%	19 589	33%	60 182	11%
40-44	31 927	67%	16 038	33%	47 965	9%
45-49	23 208	65%	12 245	35%	35 452	7%
50-54	15 165	65%	8 166	35%	23 331	4%
55-59	9 011	67%	4 433	33%	13 444	3%
60 ans et plus	3 708	71%	1 523	29%	5 232	1%
Total	346 040	65%	186 335	35%	532 375	100%

Globalement, c'est la tranche d'âge de 20 à 29 ans qui domine le plus chez les deux sexes des entrées 2020 en représentant 46% de l'ensemble de ladite population. Ceci est confirmé par la pyramide des âges suivante dont la base se situe, en effet, au niveau des âges de ladite tranche.

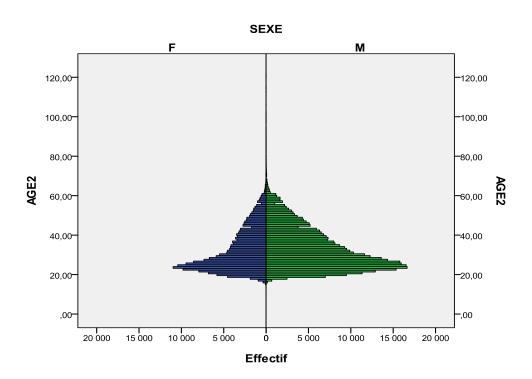


Figure 15: Pyramide des âges des entrées 2020

Tableau 25: Age moyen des entrées 2020

Age moyen F	Age moyen H	Total
32,1	32,9	32,6

L'âge moyen de l'ensemble des entrées de l'année 2020 atteint 32,6 ans : 32,9 ans pour les hommes contre 32,1 ans pour les femmes.

b) Répartition par tranche de salaire déclaré

Tableau 26: Répartition des entrées 2020 par tranche de salaire déclaré

Tranche Salaire	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-500[17 736	55%	14 779	45%	32 515	6%
[500-1000[22 728	53%	20 507	47%	43 235	8%
[1000-1697[50 042	55%	40 506	45%	90 548	17%
[1697-2828[157 626	70%	67 240	30%	224 866	42%
[2828-3000[36 096	74%	13 005	26%	49 101	9%
[3000-4000[35 803	68%	16 664	32%	52 467	10%
[4000-5000[10 472	68%	5 016	32%	15 488	3%
[5000-6000[4 996	65%	2 685	35%	7 681	1%
[6000-10000[6 878	63%	3 966	37%	10 844	2%
10000 et +	3 663	65%	1 967	35%	5 630	1%
Total	346 040	65%	186 335	35%	532 375	100%

73% de l'ensemble des entrées sont déclarés à des salaires inférieurs au SMIG durant l'année 2020, alors que seuls 3% ont perçu des salaires mensuels supérieurs au plafond (6 000dhs). La concentration des femmes est plus importante dans les tranches de salaires mensuels faibles ne dépassant pas 60% du Smig.

Tableau 27: Salaire mensuel moyen des entrées 2020

Salaire moyen Hommes	Salaire moyen Femmes	Total
3 005	2 648	2 882

Le salaire moyen des entrées de l'année 2020 atteint 2 882 dhs. Les hommes sont déclarés à 3005 dhs en moyenne contre 2 648 dhs pour les femmes.

Généralement, le salaire moyen des nouveaux entrants de l'année 2020 est largement inférieur au salaire moyen perçu par l'ensemble des actifs déclarés au titre de l'exercice, qui atteint, comme cité plus-haut 5 152 dhs.

c) Répartition par nombre de mois déclarés

Tableau 28: Répartition des entrées 2020 par nombre de mois déclarés

Nbre de mois	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
1	68 048	64%	38 749	36%	106 797	20%
2	57 906	65%	30 817	35%	88 723	17%
3	46 527	64%	26 137	36%	72 664	14%
4	38 311	64%	21 427	36%	59 738	11%
5	28 170	67%	13 894	33%	42 064	8%
6	25 462	66%	13 221	34%	38 683	7%
7	19 968	65%	10 802	35%	30 770	6%
8	14 121	66%	7 207	34%	21 328	4%
9	14 652	67%	7 348	33%	22 000	4%
10	13 709	66%	7 172	34%	20 881	4%
11	10 100	66%	5 248	34%	15 348	3%
12	9 066	68%	4 313	32%	13 379	3%
Total	346 040	65%	186 335	35%	532 375	100%

50% des entrées ont été déclarés au plus 3 mois au cours de l'année 2020, alors que seuls 3% ont totalisé 12 mois de déclarations.

d) Répartition des entrées par nombre de jours annuels déclarés

Tableau 29: Répartition des entrées 2020 par tranche de nombre de jours annuel déclarés et par sexe

Tranche Nbre jours	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-36[102 398	61%	64 688	39%	167 086	31%
[36-72[70 214	64%	40 010	36%	110 224	21%
[72-144[92 905	66%	47 041	34%	139 946	26%
[144-216[47 455	69%	21 068	31%	68 523	13%
[216-312[30 066	71%	12 199	29%	42 265	8%
312	3 002	69%	1 329	31%	4 331	1%
Total	346 040	65%	186 335	35%	532 375	100%

1% seulement de la population des entrées 2020, majoritairement des hommes (69%), ont atteint le maximum de 312 jours au titre de l'exercice.

Tableau 30 : Nombre de jours annuel moyen déclarés des entrées 2020

Nombre de jours moyen femmes	Nombre de jours moyen hommes	Total
80,8	91,8	87,9

Le nombre de jours annuel moyen déclaré, atteint 87,9 jours pour l'ensemble des entrées 2020, soit 91,8 jours pour les hommes contre 80,8 jours pour les femmes.

e) Répartition par région

Tableau 31: Répartition des entrées 2020 par direction régionale

Directions Régionales	Hommes	En %	Femmes	En%	Total	Part dans l'ensemble
ANFA	59 157	67%	29 643	33%	88 799	17%
HAY MOHAMMADI AIN SEBAA	27 941	68%	12 959	32%	40 900	8%
SIDI OTHMANE HAY HASSANI	23 055	65%	12 506	35%	35 560	7%
AGADIR	48 507	71%	20 107	29%	68 614	13%
TANGER TETOUAN	35 197	57%	27 045	43%	62 242	12%
RABAT SALE	33 745	65%	17 782	35%	51 527	10%
TENSIFT	27 847	70%	11 938	30%	39 785	7%
KENITRA KHEMISSAT	19 487	46%	22 782	54%	42 269	8%
MEKNES TAFILALT	16 645	71%	6 785	29%	23 430	4%
FES BOULMANE	14 861	63%	8 846	37%	23 708	4%
CHAOUIA TADLA	13 196	71%	5 400	29%	18 596	3%
LAAYOUN	14 055	74%	4 817	26%	18 871	4%
L'ORIENT	12 345	68%	5 727	32%	18 072	3%
Total	346 040	65%	186 335	35%	532 375	100%

La direction régionale qui regroupe le plus de nouvelles entrées 2020 est Anfa avec 17% de l'ensemble, suivie par la direction d'Agadir et de Tanger Tétouan avec 13% et 12% respectivement.

Par ailleurs, la direction Kénitra Khemissat enregistre le taux de féminisation le plus élevé des nouveaux entrants, soit 54%, contrairement à la direction de Laayoun qui affiche la valeur la plus faible de ce taux, à savoir 26%.

f) Répartition par secteur d'activité :

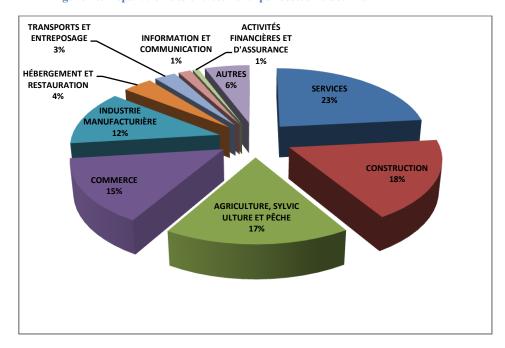


Figure 16: Répartition des entrées 2020 par secteur d'activité

La répartition des nouvelles entrées de l'année 2020 par secteur d'activité montre que le secteur des services est en tête de classement en employant 23% de ces assurés. Le secteur de construction est en 2ème rang avec 18%, suivi par les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche avec 17% et du commerce avec 15% chacun des entrants de l'année.

2. Sorties de l'année 2020

On entend par un sortant de l'année 2020 : un actif déclaré au cours de l'année 2019 et non déclaré durant l'année 2020.

L'effectif total des sortants, incluant les décédés, pensionnés et nouveaux inactifs, atteint 511 514 assurés en 2020.

Toutefois, l'effectif des nouveaux inactifs (sorties pour des raisons autres que le décès, la perception de pensions ou RCS) de l'année 2020 parmi ces sortants atteint 483 759 assurés, cet effectif a enregistré une augmentation par rapport à l'année 2019 où l'on a enregistré 432 099 sortants passant à l'état d'inactifs.

Notons que la part des hommes dans la population des nouveaux inactifs de l'année 2020 atteint 65%.

Dans ce qui suit, nous allons analyser la population des sortants passant à l'état d'inactifs, soit les 483 759 précités.

a) Répartition par tranches d'âges

Tableau 32: Répartition des sortants 2020 par tranches d'âges

Tranches d'âges	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
Inf à 20	13 915	63%	8 231	37%	22 146	5%
20-24	67 904	64%	37 616	36%	105 520	22%
25-29	72 789	65%	38 565	35%	111 354	23%
30-34	50 599	67%	25 380	33%	75 979	16%
35-39	35 966	66%	18 937	34%	54 902	11%
40-44	25 954	65%	14 185	35%	40 139	8%
45-49	20 022	65%	10 826	35%	30 847	6%
50-54	14 948	66%	7 839	34%	22 786	5%
55-59	10 762	69%	4 906	31%	15 667	3%
60 ans et plus	2 888	65%	1 530	35%	4 418	1%
Total	315 746	65%	168 013	35%	483 759	100%

Tableau 33: Age moyen des sortants 2020

Age moyen Hommes	Age Moyen Femmes	Total
33,0	32,8	33

L'âge moyen des sortants de l'année 2020 atteint 33 ans. Les femmes sont relativement moins âgées avec un âge moyen de 32,8 ans contre 33 ans pour les hommes. De plus, la tranche d'âge la plus importante est celle des sortants âgés de 20 à 34 ans, représentant 61% de l'ensemble. La pyramide des âges suivante illustre mieux la distribution des âges des sortants 2020.

Il est à noter par ailleurs que les âges moyens des sortants de l'année 2020 ont baissé de presque 10 ans par rapport aux âges moyens enregistrés par la population des sortants de l'année 2019. Cela est dû essentiellement aux effets de la crise sanitaire sur le marché de travail.

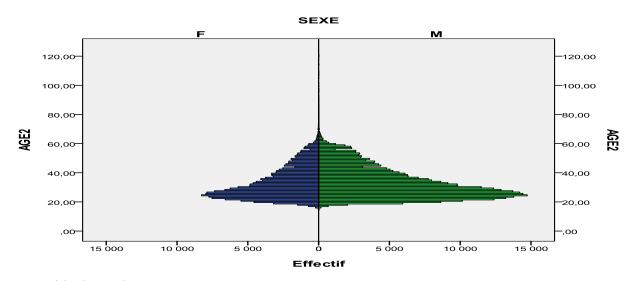


Figure 17: Pyramide des âges des sortants 2020

La pyramide d'âge des sortants 2020 montre que cette population est jeune puisque la base de la pyramide se situe aux alentours de 30 ans. En outre, la structure des âges est différente chez les deux sexes du fait que l'effectif des hommes est plus important.

b) Répartition par tranche de salaire déclaré

Tableau 34: Répartition des sortants 2020 par tranche de salaire déclaré en 2019

Tranche Salaire Mensuel	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-500[23 810	57%	17 859	43%	41 669	9%
[500-1000[26 341	55%	21 189	45%	47 530	10%
[1000-1619[44 341	59%	31 093	41%	75 434	16%
[1619-2699[131 695	70%	57 224	30%	188 919	39%
[2699-3000[24 976	69%	11 093	31%	36 069	7%
[3000-4000[30 292	70%	13 285	30%	43 577	9%
[4000-5000[10 713	69%	4 770	31%	15 483	3%
[5000-6000[5 757	68%	2 763	32%	8 520	2%
[6000-10000[9 480	67%	4 749	33%	14 229	3%
10000 et +	8 341	68%	3 988	32%	12 329	3%
Total	315 746	65%	168 013	35%	483 759	100%

On note que 73% de l'ensemble des sortants 2020 ont reçu des salaires mensuels moyens inférieurs au SMIG au cours de leur dernière année d'activité, à savoir 2019. D'autre part, seuls 6% ont perçu des salaires mensuels supérieurs au plafond (6 000dh), avec une domination masculine des sortants.

Tableau 35: Salaire moyen en 2019 des sortants 2020

Salaire moyen Hommes	Salaire moyen Femmes	Total
3 724	3 223	3 549

Le salaire mensuel moyen des salariés sortants en 2020 durant leur dernière année d'activité (2019), tous secteurs confondus, atteint 3 549 dh.

c) Répartition par nombre de mois déclarés

Tableau 36: Répartition des sortants 2020 par nombre de mois déclarés

Tranche Nbre mois	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
1	69 922	64%	39 258	36%	109 180	23%
2	53 546	67%	26 483	33%	80 029	17%
3	41 954	67%	20 781	33%	62 735	13%
4	31 114	66%	15 934	34%	47 048	10%
5	24 426	66%	12 308	34%	36 734	8%
6	20 811	64%	11 912	36%	32 723	7%
7	16 990	63%	9 955	37%	26 945	6%
8	14 988	63%	8 811	37%	23 799	5%
9	12 750	64%	7 276	36%	20 026	4%
10	10 793	65%	5 740	35%	16 533	3%
11	9 152	65%	4 891	35%	14 043	3%
12	9 301	67%	4 663	33%	13 964	3%
Total	315 746	65%	168 013	35%	483 759	100%

On note que 23% des sortants 2020 ont été déclarés durant un seul mois au cours de l'année 2019, et 30% des sortants 2020 ont été déclarés 2 ou 3 mois durant cette même année. D'autre part, seuls 3% de cette population ont cumulé 12 mois de déclarations, dont 67% sont des hommes.

d) Répartition par nombre de jours cumulés

Tableau 37: Répartition des sortants 2020 par nombre de jours cumulés

Tranche de Nombre de jours Cumulés	HOMMES	En %	FEMMES	En%	TOTAL	Part dans l'ensemble
[1-1080[244 700	65%	134 256	35%	378 956	78%
[1080-3240[52 379	68%	24 296	32%	76 675	16%
[3240-7560[16 876	66%	8 781	34%	25 657	5%
>7560	1 789	72%	681	28%	2 470	1%
Total	315 746	65%	168 013	35%	483 759	100%

Ce tableau montre que la majorité des sortants 2020, à savoir 78%, ont cumulé un nombre de jours inférieur à 1 080 jours.

Tableau 38: Nombre moyen de jours cumulés des sortants 2020

Nombre de jours cumulés moyen Hommes	Nombre de jours cumulés moyen Femmes	Total
804	735	780

Le nombre de jours cumulés moyen des sortants 2020 est faible. Il atteint à peine 780 jours. On note que les hommes ont cumulé plus de jours que les femmes, avec respectivement 804 jours contre 735 jours.

e) Répartition par région

Tableau 39: Répartition des sortants 2020 par direction régionale

Directions Régionales	Hommes	En %	Femmes	En%	Total	Part dans l'ensemble
ANFA	63 326	69%	28 964	31%	92 291	19%
HAY MOHAMMADI AIN SEBAA	27 090	68%	12 603	32%	39 693	8%
SIDI OTHMANE - HAY HASSANI	25 748	66%	13 067	34%	38 815	8%
AGADIR	43 832	69%	19 366	31%	63 199	13%
TANGER TETOUAN	30 350	54%	25 840	46%	56 190	12%
RABAT SALE	31 259	68%	14 422	32%	45 682	9%
TENSIFT	24 923	67%	12 184	33%	37 107	8%
KENITRA KHEMISSAT	13 327	45%	16 169	55%	29 495	6%
MEKNES TAFILALT	12 893	69%	5 828	31%	18 721	4%
FES BOULMANE	10 689	63%	6 305	37%	16 994	4%
L'ORIENT	11 065	69%	4 970	31%	16 035	3%
CHAOUIA TADLA	10 109	74%	3 544	26%	13 652	3%
LAAYOUN	11 135	70%	4 751	30%	15 886	3%
Total	315 746	65%	168 013	35%	483 759	100%

La direction régionale qui regroupe le plus de sortants durant l'année 2020 est Anfa avec 19%, suivie d'Agadir avec 13% et de Tanger-Tétouan avec 12% des assurés.

La part des femmes de cette population se situe en général aux alentours de 35%, sauf pour les directions de Kénitra et Tétouan où elle atteint respectivement 55% et 46%, ainsi que dans la direction de Chaouia où elle descend à 26%.

f) Répartition par secteur d'activité

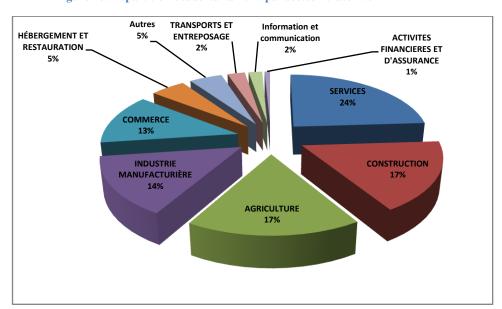


Figure 18: Répartition des sortants 2020 par secteur d'activité

La répartition des sortants 2020 par secteur d'activité montre que le secteur des services est concentre le plus de sortants (24%), suivi du secteur de construction et de l'agriculture avec 17% des sortants chacun.

3. Renouvellement de la population

Tableau 40: Tableau récapitulatif des entrées-sorties de l'année 2020

Nombre d'entrées	532 375
Taux d'entrée ²	16%
Nombre de sorties (1)+(2)	511 514
-Sortants passant à l'état d'inactif (1)	483 759
-Sortants décédés ou pensionnés (2)	27 755
Taux de sortie ³	15%
Flux net⁴	20 861
Taux de renouvellement	0,6%
Flux net corrigé ⁵	48 616
Taux de renouvellement corrigé	1,5%

Le taux de renouvellement de la population des assurés est de l'ordre de 0,6%, ce qui correspond à un flux net de 20 861 nouveaux assurés en 2020. Toutefois, si nous ne tenons pas compte des sorties normales du régime (décès, pensions et RCS), le taux de renouvellement corrigé serait alors de l'ordre de 1,5%.

IV. Population des pensionnés 2020

Dans cette partie, l'étude porte principalement sur trois volets. Dans un premier temps, nous allons procéder à l'analyse du stock des pensionnés de l'année 2020, puis à celle des montants de pensions servies au titre de la même année. La dernière sous-partie est consacrée aux nouvelles attributions de pensions en 2020.

² Le taux d'entrée est le rapport de l'effectif des entrées de l'année sur le total des actifs déclarés au titre de la même année.

³ Le taux de sortie est le rapport de l'effectif des sorties de l'année sur le total des actifs déclarés au titre de la même année.

⁴ C'est la différence entre le total des sorties de l'année y compris les pensionnés et les décédés et le total des entrées de la même année.

⁵ C'est la différence entre l'effectif des sortants passant à l'état d'inactif et le total des entrées de la même année.

1. Effectifs des pensionnés 2020

1.1. Répartition par sexe et par type de pension

43% Hommes Femmes

Figure 19: Ventilation des pensionnés 2020 par sexe

En 2020, le nombre des pensionnés a atteint 642 503 pensionnés dont 57% sont des hommes. Il s'agit de trois types de pensions servies : la pension d'invalidité (PI), la pension de vieillesse (PV) et la pension des survivants (PS). Le tableau ci-après donne une répartition des pensionnés par types de pension et par sexe.

Tableau 41:	Ventilation des	pensionnés	2020 par	type de	e pension et	par sexe

Type Pension	Sexe	Effectif	En%
	Femmes	2 112	40%
PI	Hommes	3 196	60%
	Total	5 308	100%
	Femmes	83 230	19%
PV	Hommes	358 555	81%
	Total	441 785	100%
	Femmes	189 491	97%
PS	Hommes	5 919	3%
	Total	195 410	100%
То	tal	642 503	100%

La pension la plus servie par la CNSS est la pension de vieillesse qui est attribuée à 69% de l'ensemble des pensionnés, suivie par la pension des survivants qui représente 30% de l'ensemble. Enfin, la pension d'invalidité qui n'occupe que 1% du nombre des pensions servies. Il est à signaler également que les pensionnés percevant une pension de survivant sont majoritairement des femmes à hauteur de 97% de l'ensemble des bénéficiaires.

1.2. Evolution par type de pension

Figure 20: Evolution du nombre des pensionnés par type de pension 2016-2020

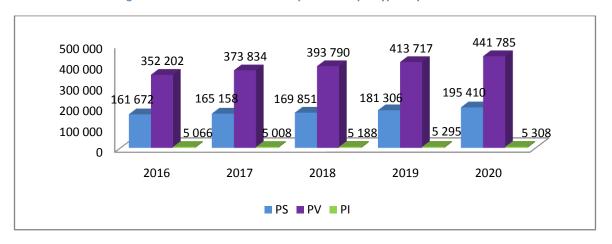


Tableau 42: Evolution des pensionnés par type de pension de 2016 à 2020

Type Pension	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020	Variation 2016/2020
PI	5 066	5 008	5 188	5 295	5 308	0,2%	1,2%
PV	352 202	373 834	393 790	413 717	441 785	6,8%	5,8%
PS	161 672	165 158	169 851	181 306	195 410	7,8%	4,9%
Total	518 940	544 000	568 829	600 318	642 503	7,0%	5,5%

Le tableau ci-dessus affiche une augmentation annuelle moyenne de 5,5% du nombre des pensionnés entre 2016 et 2020. En effet, cette évolution, à tendance haussière, a concerné la pension de vieillesse, la pension de survivants et la pension d'invalidité avec une augmentation annuelle moyenne de 5,8%, 4,9% et 1,2% respectivement durant cette période.

1.3 Répartition par tranches d'âges et par type de pension

Tableau 43: Tranches d'âge des pensionnés par type de pension

	PV			PI	PS	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 30 ans			26	0,5%	836	0,4%
[30;34]			101	2%	1 318	1%
[35 ; 39]			285	5%	2 647	1%
[40 ; 44]			532	10%	4 810	2%
[45 ; 49]			872	16%	7 851	4%
[50; 54]			1 385	26%	12 679	6%
[55 ; 59]	3 867	1%	2 107	40%	18 955	10%
[60;64]	148 032	34%			26 986	14%
[65 ; 69]	121 445	27%			28 714	15%
[70;74]	76 275	17%			27 924	14%
[75 ; 79]	40 310	9%			22 606	12%
[80;84]	28 775	7%			20 840	11%
[85 ; 89]	14 615	3%			10 605	5%
[90;94]	6 195	1%			5 171	3%
95 et plus	2 271	1%			1 890	1%
Total	441 785	100%	5 308	100%	195 410	100%

La tranche d'âge 60 à 74 ans concentre 79% des retraités, tandis que 66% des invalides ont un âge entre 50 et 59 ans.

Quant aux conjoints survivants, 64% d'entre eux ont des âges entre 55 et 79 ans.

1.4 Répartition par âge moyen et par type de pension

Tableau 44 : Ages moyens des pensionnés par type de pension

Pension	Sexe	Age Moyen	Age Moyen
Invalidité	Femmes		E1 E
invalidite	Hommes	51,7	51,5
Vieillesse	Femmes	68,4	60.5
Vieillesse	Hommes	69,8	69,5
Survivants	Femmes	68,2	60.1
Suivivanis	Hommes	65,1	68,1

On remarque que l'âge moyen des pensionnés le plus élevé est naturellement celui des retraités qui avoisine 70 ans.

1.5 Répartition par tranche de nombre de jours cumulés

Tableau 45: Ventilation des pensionnés 2020 par tranche de nombre de jours cumulés et par type de pension

Nombre de Jours Cumulés	PI	PV	Total	En %
<1080	15	4 862	4 877	1%
[1080;3240[1 938	12 054	13 992	3%
[3240;7560[2 873	273 111	275 984	62%
>7560	482	151 758	152 240	34%
Total	5 308	441 785	447 093	100%

La répartition des pensionnés 2020 par tranche de nombre de jours cumulés a montré que 62% ont cumulé entre 3 240 et 7 560 jours, et 34% ont même dépassé 7560 jours cumulés.

Notons que 4% de l'ensemble des pensionnés invalides et retraités n'ont pas cumulé le nombre de jours ouvrant droit à la pension concernée au seul titre du régime CNSS. Cela est généralement le cas pour les personnes relevant des régimes conventionnels ou ayant travaillé respectivement dans le secteur public et le secteur privé, et qui obtiennent par totalisation des périodes d'assurances accomplies dans d'autres régimes, le nombre de jours exigé pour percevoir une pension CNSS.

1.6 Evolution de la durée moyenne de service de la pension de vieillesse

Tableau 46:Evolution de la durée moyenne de service de la pension de vieillesse

	2016	2017	2018	2019	2020
Âge moyen de rentrée à la pension de vieillesse	61,3	61,3	61,2	61	60,4
Age moyen de sortie de la pension vieillesse	77,2	77,3	77,3	77	75,3
Durée moyenne de service de la prestation PV ⁶	15,9	16	16,1	16	15

La baisse de l'âge moyen de sortie de la pension de vieillesse en 2020 est expliquée par l'augmentation du nombre des retraités décédés suite à la crise sanitaire dû à la Covid 19.

1.7 Evolution de la durée moyenne de déclaration des retraités

On entend par la durée de déclaration d'un assuré, l'ensemble des jours déclarés cumulés durant sa carrière.

Tableau 47: Evolution de la durée moyenne de déclaration de la PV

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Durée moyenne de déclaration (en nombre de jours)	6 339	6 344	6 371	6 367	6 367
Durée moyenne de déclaration (en années) ⁷	20,3	20,3	20,4	20,4	20,4

On constate que la durée moyenne de déclaration des pensionnés bénéficiant d'une pension de vieillesse connait une tendance haussière passant de 6 339 jours en 2016 à 6 367 jours en 2020, soit une évolution annuelle moyenne de 0,1%.

49

⁶ Est calculée à partir de la base des décès de l'année citée : c'est la différence entre l'âge moyen au décès des retraités et l'âge d'effet de la PV.

⁷ La durée moyenne de déclaration en années est égale à la durée moyenne de déclaration (en jours) / 312.

1.8 Evolution de la durée moyenne de carrière des retraités

On entend par la durée de carrière ; l'écart temporel entre la date de la dernière déclaration et celle de la première déclaration.

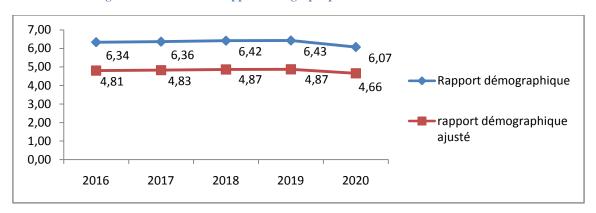
Tableau 48: Evolution de la durée moyenne de carrière de la PV

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Durée moyenne de carrière (en années)	27,9	27,8	28,2	28,0	28,2

La durée moyenne de carrière des pensionnés bénéficiant d'une pension de vieillesse connait une augmentation régulière passant de 27 ans et 11 mois en 2016 à 28 ans et 2 mois en 2020.

1.9 Evolution du rapport démographique

Figure 21: Evolution du rapport démographique de la CNSS entre 2016 et 2020



Le rapport démographique de la CNSS défini par le nombre des actifs cotisants rapporté au nombre de pensionnés⁸ de la même année, a connu une baisse en 2020 passant de 6,43 à 6,07. Cette baisse est expliquée par les effets de la crise sanitaire sur la parles effectifs des cotisants. En général, pour chaque pensionné il y a environ 6 actifs qui cotisent pour payer sa pension.

Rapport démographique ajusté:

Etant donné que les pensionnés perçoivent leurs pensions mensuellement alors que les assurés ne sont pas tous déclarés tout au long de l'année, le rapport démographique, tel que défini précédemment, ne peut pas être considéré comme un indicateur pertinent du nombre de salariés actifs qui financent une pension. Ainsi, il a été proposé d'ajuster cet indicateur en tenant compte de la densité de travail des salariés déclarés.

⁸ Le nombre de pensionnés dans cette formule comporte les effectifs de retraités, des invalides et la moitié de celui des survivants.

Le rapport démographique ajusté est alors défini par le nombre des actifs cotisants de l'année, pondéré par la densité moyenne de mois déclarés des salariés (Nombre de mois déclarés/12) rapporté au nombre des pensionnés de la même année.

2. Montants de pensions servies en 2020

1%
Pension d'invalidité
Pension de survivant
Pension de vieillesse

Figure 22: Ventilation des montants des pensions servies en 2020 par type de pension

Au cours de l'année 2020, la CNSS a versé un total de 12,3 milliards de dirhams au titre des pensions. La répartition de ces montants servis par type de pension montre que la pension de vieillesse occupe la part la plus prépondérante, à savoir 83% du total des sommes versées au titre des pensions de l'année.

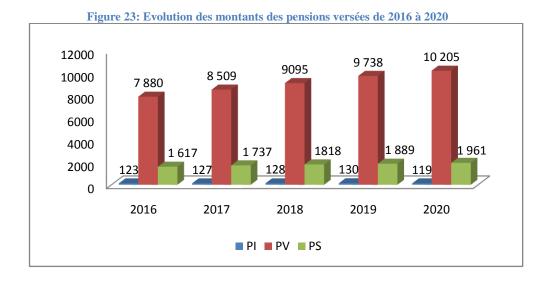
2.1. Evolution des montants de pensions servies

Tableau 49:Evolution des sommes annuelles versées au titre des pensions de 2015 à 2020

Type Pension	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2019/2020	variation 2016/2020
PI	123	127	128	130	119	-8,5%	-0,8%
PV	7 880	8 509	9095	9 738	10 205	4,8%	6,7%
PS	1 617	1 737	1818	1 889	1 961	3,8%	4,9%
Total	9 620	10 373	11 040	11 757	12 285	4,5%	6,3%

^{*}Montants exprimés en millions de dirhams.

Le montant global des pensions servies a évolué en moyenne de 6,3% durant la période 2016-2020 passant de 9,6 milliards en 2016 à 12,28 milliards en 2020.



2.2. Répartition des pensionnés selon le montant mensuel de la pension

Tableau 50: Ventilation des pensionnés 2020 par tranche de pension mensuelle et par type de pension

Tranche Pension (en dhs)	PI	PV	PS	Total	En %
<1000		15 084	136 549	151 633	24%
[1000;1500[2331	187 252	33 675	223 258	35%
[1500;2000[1083	63 174	15 804	80 062	12%
[2000;3000[986	72 765	7 317	81 069	13%
[3000;4200[686	79 626	1 902	82 214	13%
4200	221	23 883	163	24 267	4%
Total	5 308	441 785	195 410	642 503	100%

La répartition des pensionnés par tranche de pension mensuelle révèle que les montants des pensions servies sont relativement faibles. En effet, 71% de l'ensemble des pensionnés perçoivent des pensions inférieures à 2 000dh. Par ailleurs, seuls 4% de l'ensemble des pensionnés invalides et retraités perçoivent la pension maximale du régime. Cette situation est due à des salaires de référence relativement faibles et plafonnés.

2.3. Evolution de la pension moyenne par type de pension

Tableau 51:Evolution de la pension moyenne par type de pension de 2016 à 2020

Type Pension	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020	Variation 2016/2020
PI	1 939	1 950	1 959	1 930	1 952	1,1%	0,2%
PV	1 907	1 930	1 961	1 992	2 014	1,1%	1,4%
PS	838	845	849	863	873	1,2%	1,0%
Total	1 568	1 590	1 617	1 648	1 666	1,1%	1,5%

*Montants en DH

Le tableau ci-dessus affiche une augmentation annuelle moyenne de 1,5% de la pension moyenne de l'ensemble des pensionnés entre 2016 et 2020. En effet, cette évolution, à tendance haussière, a concerné tous les types de pensions servies.

Tableau 52:Pensions mensuelles moyennes 2020 par type de pension et par sexe

Type Pension	Sexe	Pension moyenne
	Femmes	1 832
PI	Hommes	2 033
	Total	1 952
	Femmes	870
PS	Hommes	970
	Total	873
	Femmes	1 957
PV	Hommes	2 027
	Total	2 014

^{*}Montants en DH

On note que la pension moyenne de vieillesse est la plus importante, atteignant 2 014 Dhs, suivie de la pension d'invalidité qui s'élève en moyenne à 1 952 Dhs, contre 873 Dhs pour la pension moyenne de survivants.

Le tableau ci-dessous donne les montants moyens des pensions, tous types confondus, par sexe.

Tableau 53:Pensions mensuelles moyennes 2020

Pension moyenne F	Pension moyenne H	Total
1 203	2 010	1 666

^{*}Montants en DH

La pension moyenne pour l'ensemble des pensionnés du régime est de l'ordre de 1 666 dhs. De plus, la pension moyenne des hommes dépasse celle des femmes de 67%.

2.4. Taux de remplacement de la pension de retraite :

Le taux de remplacement de la pension est défini par le rapport en la première pension de retraite perçue et le dernier salaire de l'assuré.

Taux de remplacement Taux de remplacement Tranche de par rapport au salaire par rapport au salaire salaire réel réel plafonné [1000-2828[76% [2828-4000[55% [4000-5000[54% [5000-6000[50% [6000-10000[45% 53%

17%

63%

Tableau 54: Taux de remplacement de la pension de retraite par tranche de salaire

Il en ressort que le taux de remplacement est plus favorable aux bas revenus: **Plus le niveau des salaires est bas, plus le taux de remplacement est important**; pour les salaires inférieurs au SMIG, ce taux est de 76%, contre 50% pour les salaires compris entre 5 000 Dhs et le plafond.

Considérant les salaires réels, le taux de remplacement est de 45% au-delà du plafond et atteint 17% pour les salaires supérieurs à 10 000 DHS.

3. Nouvelles pensions attribuées en 2020

10000 et +

3.1. Evolution de l'effectif et de la pension moyenne par type de pension

Tableau 55: Evolution de l'effectif et de la pension moyenne des nouvelles attributions de pensions selon leurs types de 2016 à 2020

Nouvelles attributions

Type Pension	2016	2017	2018	2019	2020
PI	727	687	560	608	530
PV	31 089	30 499	32 255	32 706	37 800
PS	10 312	10 818	10 715	11 040	14 588
Total	42 128	42 004	43 530	44 354	52 918

Pension moyenne

Type Pension	2016	2017	2018	2019	2020
PV	2 039	2 101	2 148	2 178	2 195
PS	1 031	1 026	1 013	1 019	1 081
PI	2 053	2 147	2 188	1 901	2 174
Total	1 783	1 815	1 851	1 872	1 910

Le nombre de nouvelles attributions a évolué progressivement durant ces 5 dernières années passant de 42 128 nouvelles pensions attribuées en 2016 à 52 918 en 2020, soit une évolution annuelle moyenne de 5,9%.

Le montant moyen de la pension des nouvelles attributions a enregistré une hausse de 1,7% entre 2016 et 2020 allant de 1 783 Dhs à 1 910 Dhs.

3.2. Evolution de la durée moyenne de déclaration des nouveaux retraités

Tableau 56: Evolution de la durée moyenne de déclaration

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Durée moyenne de déclaration (en nombre de jours)	6 231	6 284	6 343	6 290	6 345
Durée moyenne de déclaration (en années) ⁹	20	20,1	20,3	20,2	20,3

On constate que la durée moyenne de déclaration des nouveaux pensionnés bénéficiant d'une pension de vieillesse connait une tendance générale haussière passant de 6 231 jours en 2016 à 6 345 jours en 2020, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,5%.

3.3. Evolution de la durée moyenne de carrière des nouveaux retraités

Tableau 57: Evolution de la durée moyenne de carrière

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Durée moyenne de carrière (en années)	27,9	28	28,2	28	28,2

La durée moyenne de carrière des nouveaux pensionnés, bénéficiant d'une pension de vieillesse, connait une augmentation passant de 27 ans et 9 mois en 2016 à 28 ans et 2 mois en 2020.

_

⁹ La durée moyenne de déclaration en années est égale à la durée moyenne de déclaration en jours / 312.